



Les féministes devant le Medef pour l'égalité salariale

Léa Lejeune, Challenges, AFP, le 08.03.2016

Deux cents syndicalistes CGT et membres d'organisations féministes ont manifesté, ce mardi 8 mars, devant le Medef pour la journée des droits des femmes. L'occasion de critiquer la loi El Khomri.

Deux cents personnes, une large majorité de femmes, brandissent des pancartes bariolées, avenue Bosquet, à quelques mètres du Medef en ce mardi 8 mars.

Sur un fond arc-en-ciel, on peut lire les gros titres "Salaires, pensions, qualifications. Au travail et dans la vie, gagnons l'égalité femmes-hommes", des slogans adaptés à la journée des droits des femmes. Au premier rang, cinq femmes "travailleurs sans papiers" en longues robes colorées sous des dossards CGT Yvelines, pestent contre la "double précarité".

Quatre camions de police ont été déployés pour empêcher l'accès aux locaux de l'organisme de représentation patronale. L'image est marquante, même si la manifestation est peu suivie.

C'est la CGT qui a eu l'idée de donner rendez-vous ici comme elle le fait souvent. Avec un mot d'ordre, "le patronat prétend que l'égalité femmes-hommes est seulement une question sociétale, refusant toute mesure contraignante sur le sujet, ce rassemblement sera l'occasion de mettre le MEDEF en face de ses responsabilités", explique Sophie Binet, dirigeante confédérale de la CGT en charge de l'égalité femmes-hommes, qui porte sur sa veste un autocollant amusant.

Des jambes de petite fille dans des chaussures en cuir verni avec le message "moi quand je serai grande, j'aurais un salaire d'homme!"

Pour Éric Scherrer, président SECI-Unsa commerce, "il fallait venir ici car, depuis la présidence de Pierre Gattaz, le Medef est devenu une organisation à visée politique, un lobby".

Fatima Ezzahra-Benomar, fondatrice du collectif féministe Les Effrontées s'est déplacée "pour défendre les femmes qui représentent 80% des temps partiels, mais aussi les métiers très féminisés comme les caissières, les vendeuses, les femmes de chambre qui sont peu valorisés et souvent payés au Smic".

Pour l'égalité salariale

Plusieurs militantes reprochent au patronat de ne pas faire assez contre les inégalités salariales qui s'élèvent à 27% toutes catégories confondues et temps partiels compris. Cécile Gondard Lalanne, porte-parole de Solidaires, rappelle que les inégalités résiduelles, "à poste, ancienneté et formation égale, sont encore de 5 à 9% selon l'Insee".

Rêveuse, elle propose "que les entreprises mettent en place des enveloppes de rattrapage salarial à cette hauteur. France Télécom a été exemplaire en la matière il y a quelques années". Une revendication très difficile à faire passer dans une période où le chômage est au plus haut.

Une autre reproche au Medef d'avoir "induit un recul sur l'égalité salariale l'an dernier en réclamant à la suppression du rapport de situation comparé", le document permettait de mesurer les inégalités de salaires dans les entreprises de plus de 50 salariés dans la loi Rebsamen. Joint par Challenges, un porte-parole du Medef concède que "sur les écarts de salaires la situation n'est pas satisfaisante et doit évoluer.

Nous sommes d'accord qu'à travail égal, il faut un salaire égal". Mais l'organisation patronale refuse en bloc "des lois contraignantes" et affirme changer les choses avec de la "pédagogie et de la sensibilisation".

Avenue Bosquet, le secteur du commerce est largement représenté car 70% des salariés sont des femmes. Claire Rebillard, déléguée syndicale d'Aéroboutique, a mené le combat l'an dernier contre son employeur: "il souhaitait imposer le travail du dimanche avec seulement 3 euros de prime par jour, alors que certaines voulaient rester en famille ce jour-là. Nous avons obtenu un référé de l'inspection du travail contre cette démarche".

Plus loin, Traore Kaman, déléguée syndicale du Royal Monceau, a fait partie des 80 personnes du service entretien ménager qui ont fait grève pendant 36 jours en novembre 2014. Elles souhaitaient obtenir une augmentation de salaire quand l'hôtel est devenu palace, elles ont gagné entre 60 et 200 euros d'augmentation par personne tout de même.

Contre la loi El Khomri

L'autre ennemi du jour, c'est la loi Travail défendue par la ministre du Travail, Myriam El Khomri. Les féministes ont donc ouvert le bal des mobilisations. Suzy Rojtman du Collectif national pour les droits des femmes peste contre "la remise en question de la durée minimale des temps partiels de 24 heures, car la durée de travail pourra être négociée dans les entreprises.

Je suis aussi déçue de la réduction du congé de solidarité familiale pris majoritairement par les femmes". Sophie Binet pointe qu'avec cette loi "les heures supplémentaires des salariés à temps partiel majorées 25% aujourd'hui pourront n'être rémunérées qu'à hauteur de 10% si un accord entre le patronat et les syndicats est trouvé dans l'entreprise".

Sur la loi El Khomri, le Medef plaide toujours pour "une approche par la négociation d'entreprises, comme le meilleur moyen de s'adapter aux réalités du terrain", rappelle son porte-parole.

Mais ce mardi 8 mars, la majeure partie des organisations féministes se sont réservées pour la marche prévue dans la soirée. Osez le féminisme a publié aujourd'hui un décryptage des "19 mesures qui fragilisent particulièrement les femmes" dans la loi El Khomri, un texte qui recoupe celles citées par les syndicats.

Pour sa porte-parole, Claire Serre-Combe, "le Medef est transparent dans ses objectifs: le libéralisme au service des entreprises.

Le vrai problème, c'est que le gouvernement devrait plutôt défendre l'intérêt général". Seront-elles entendues ?
